



**ACCÉLÉREZ LA  
CROISSANCE DE  
VOTRE ÉPARGNE**

**2,5 %**

d'intérêt sur les nouveaux dépôts  
dans un compte Avantage personnel

Offre d'une durée limitée

 **Banque Manuvie**

# Atteignez plus vite votre objectif d'épargne grâce à un taux de **2,5 %**

**Chaque nouveau dollar que vous déposez fait croître votre épargne.**

Profitez d'un taux d'intérêt de 2,5 % jusqu'au 31 août 2016 sur chaque nouveau dépôt net que vous effectuez dans votre compte Avantage personnel de la Banque Manuvie pendant la période du 4 avril 2016 au 15 juin 2016<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le taux d'intérêt promotionnel de 2,5 % offert sur le compte Avantage personnel de la Banque Manuvie est un taux variable calculé quotidiennement, et les intérêts sont versés mensuellement du 4 avril 2016 au 31 août 2016 sur les nouveaux dépôts nets reçus du 4 avril 2016 au 15 juin 2016. Le taux indiqué est en vigueur le 4 avril 2016 et peut changer sans préavis. Lisez les conditions générales.

**Vous êtes prêt. Foncez.** Communiquez avec moi dès aujourd'hui pour en savoir plus sur le compte Avantage de la Banque Manuvie. Les taux d'intérêt courants sont affichés sur le site **banquemanuvie.ca**.

Pour toute question,  
Contactez-moi ▶

*Yves Lavigne*

Planificateur financier, A.V.A.  
Conseiller en sécurité financière  
Conseiller en assurance et rentes collectives  
Tel. : 514.385.3369



**Banque Manuvie**



Les noms Manuvie et Banque Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.